

la Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le

et qu'il est donc exécutoire.

Pour la Maire, Par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

A l'Hôtel de Ville de Poitiers

(En visio-conférence)

Numéro: 2024-0013

Nombre de membres en exercice : 12

Quorum: 5

Date de la convocation : 31 octobre 2024

Présidente de séance : PAUMIER Hélène

Mandant(s)

Mandataire(s)

MONCOND'HUY Léonore

PAUMIER Hélène

Présent·e·s (en visioconférence):

- BAILLY Yann membre élu
- FONTAINE Julie Adjointe déléguée Restauration collective, périscolaire et accompagnement à la scolarité
- GERMAIN Catherine Déléguée du Préfet
- LEFORT Audrey membre élu
- PAUMIER Hélène Vice-présidente Adjointe déléguée Education et écoles publiques

Absents Excusé·e·s:

- BARTHELEMY Fabrice Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- BESNARD Alexandra Adjointe déléguée Education populaire et Maisons de quartiers (en BOUTANT Karine Coordonnatrice du Programme de Réussite Educative
- CHOLAT Isabelle Inspectrice de l'Education nationale
- JALLADEAU Marie-Christine Assistante achat gestion Direction Education Accueil périscolaire
- FAIVRE Agnès Directrice de la Direction Education Accueil périscolaire
- GACE Yohann : Coordonnateur adjoint du Programme de Réussite Educative
- MARIKH GHAZZAF Nadia membre élu
- MONCOND'HUY Léonore Présidente Maire de Poitiers
- PARCHEMIN Régine Cheffe de Service de gestion comptable de Poitiers
- PETUREAU Christine Directrice de la Direction des Finances
- SUREAUD Adrien Inspecteur de l'Education Nationale
- TURLURE Hélène Responsable préparation budgétaire Direction des Finances
- VIAL Zola Inspectrice de l'Education nationale

Assistaient à la réunion (en visioconférence) :

- ALAMICHEL Pauline Cheffe de Projet Cité Educative Les Couronneries
- BIDET-EMERIAU Sandra Responsable Pôle Coordination des actions éducatives- Direction Education - Accueil périscolaire
- PRIGENT Valérie Coordonnatrice REP
- VIGNER Richard Référent aux partenariats éducatifs Direction Education Accueil périscolaire

CAISSE DES ÉCOLES - Décision Modificative n°1

Des actions menées dans le cadre de la Cité éducative (évaluation) et du Programme de réussite éducative (renforcement de l'équipe, hausse des demandes en interprétariat) nécessitent les affectations de crédits comme suit :

Fonctionnement			
Chapitres	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	6 135,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel	8 000,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordres entre sections	500,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations	0,00 €	14 635,00 €
Total de fonctionnement		14 635,00 €	14 635,00 €

Investissement				
Chapitres	Libellé	Dépenses	Recettes	
21	Immobilisations corporelles	500,00 €	0,00 €	
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00 €	500,00 €	
Total d'investissement		500,00 €	500,00 €	
	Total cumulé	15 135,00 €	15 135,00 €	

Après examen du dossier, il vous est proposé d'adopter la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.

Pour la Maire, Présidente de la Caisse des écoles La Vice-Présidente,

ADOPTÉE

Hélène PAUMIER